

## FÊTER SON ANNIVERSAIRE À LA MONNAIE DE PARIS MODALITÉS

## Déroulé de l'activité

Les groupes sont pris en charge par une conférencière à l'entrée du musée pour une durée de 2h. Le temps de découpe en :

- 1h de visite du musée
- 1h d'atelier de pratique artistique

Merci de veiller à la ponctualité de vos invités.

## Organisation du goûter

Les accompagnateurs peuvent se présenter 20 minutes avant le début de l'activité dans la salle dédiée pour apporter des éléments de décoration à la salle.

Attention toutefois, ne sont pas autorisés :

- Musique
- Ballons
- Cotillons
- Confettis
- Bougies avec flamme
- Eléments à accrocher aux murs (pas de clous, punaises, scotchs, pâte à fix etc.)

Le goûter aura lieu à l'issu de l'activité pour une durée limitée de 30minutes.

Boissons, friandises, gâteaux ou bonbons, ainsi que la vaisselle jetable est à la charge des organisateurs.

Merci de prévoir une nappe, sets de table ou vaisselle pour protéger les tables de l'atelier.

L'animation incombe aux organisateurs.

La conférencière ne participe pas au goûter.

Les équipes d'accueil du Musée seront à votre disposition en cas de nécessité. A l'issu du goûter, 30minutes après la fin de l'atelier, ils viendront fermer la salle mise à votre disposition.

Les adultes accompagnateurs sont responsables du bon déroulement de ce temps festif.

L'espace est à rendre correctement rangés.

Une poubelle est à votre disposition.

Le règlement intérieur du site de la Monnaie de Paris interdit la présence d'animaux.